

Évolution des dépenses d'exploitation
pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 2014
(millions \$)

1	Budget 2014		185,7
2	Salaires et avantages sociaux (nets de la réduction pour postes vacants)		(0,2)
3	Main-d'œuvre imputée aux immobilisations		0,7 (a)
4	Services professionnels et services externes	(1,5) (b)	
5	Frais de déplacement, de représentation et d'adhésion	(0,2)	
6	Fourniture de bureau	(0,2)	
7	Électricité et gaz	0,2	
8	Revenus	<u>(0,6) (c)</u>	(2,3)
9	Salaires et frais d'utilisation des services rechargés aux activités non réglementées	0,1	
10	Réduction demandée par la Régie - décision D-2014-077	<u>2,2 (d)</u>	<u>2,3</u>
11	Dépenses d'exploitation réelles 2014		186,2

Dépenses d'exploitation réelles de l'exercice 2014

1 Les dépenses d'exploitation réelles de l'exercice 2014 dépassent le montant autorisé par
2 la Régie de 0,5 M\$. Les principaux éléments qui expliquent cet écart sont les suivants :

- 3 • le taux de capitalisation réel de main-d'œuvre interne de 43,26 %, par rapport au
4 taux budgété de 44,04 %, a eu pour effet d'augmenter les dépenses d'exploitation
5 de 0,7 M\$ (a). La différence de taux s'explique, d'une part, par la précision accrue
6 des nouveaux équipements de détection de fuites de la patrouille motorisée, mis
7 en opération au printemps 2014, qui a augmenté de façon significative le nombre
8 de travaux correctifs non capitalisables. D'autre part, l'impact sur les dépenses
9 d'exploitation de la mise en application, au début de l'exercice 2013, des
10 modifications aux règles comptables touchant la capitalisation des coûts
11 d'estimation et de planification de projets, avait été sous-évalué, faute d'historique
12 lors de la préparation du budget 2014. Ces deux éléments continueront à avoir un
13 impact sur la capitalisation de la main-d'œuvre au cours des prochaines années;
- 14 • les économies de 1,5 M\$ (b) réalisées dans les services professionnels et services
15 externes sont attribuables à des travaux retardés en raison des températures
16 froides connues au printemps (ex. : excavations, contrôle de la végétation), à des
17 programmes dont le déploiement est plus lent que prévu (programme de
18 croisement d'égouts) et par le fait d'avoir eu recours davantage à la main-d'œuvre
19 interne pour réaliser certains travaux;
- 20 • les formations externes données par l'École de technologie du gaz (ETG) ont
21 généré des revenus supérieurs à ceux prévus de 0,6 M\$ (c) dû à une croissance
22 des demandes ponctuelles en formation;
- 23 • la réduction des dépenses de 2,2 M\$ (d), présentée à la ligne 10 de la page 1,
24 imposée par la décision D-2014-077 rendue dans le cadre du dossier tarifaire
25 2014, a eu pour effet d'annuler pratiquement les économies en services
26 professionnels, en services externes et les revenus additionnels de l'ETG.